



## Communiqué de presse

Reims, le 16 janvier 2018

### Acolyance certifiée SAI

Acolyance a été certifiée SAI (Sustainable Agriculture Initiative). Cette démarche structurante rassemble plus de 80 entreprises internationales du secteur de l'agro-industrie et de l'agro-alimentaire dont l'objectif est de promouvoir un socle commun de pratiques agricoles plus durables.

Acolyance est l'un des premiers organismes collecteurs à adopter ce référentiel.

La coopérative s'est engagée dans la démarche pour faire reconnaître l'excellence des pratiques qualité, sociales et environnementales de ses agriculteurs-coopérateurs et par conséquent valoriser au mieux leurs productions.



Les agriculteurs-coopérateurs Acolyance audités ont tous rempli les critères du référentiel, contribuant ainsi à l'attribution de la certification.